

A PROPOS D'ÉDUCATION

(Suite)

Le nombre des instituteurs parfaitement en état de remplir les nobles fonctions d'éducateur avec succès, est certainement plus grand que l'on se l'imagine. Si donc aujourd'hui on en compte un nombre bien limité dans le personnel enseignant, cela est dû naturellement à différentes causes. En tête de ces causes, et comme étant la principale, je signale le maigre salaire que, généralement dans nos campagnes, on alloue à ce fonctionnaire public. En effet, dans la majorité des localités, on donne à l'instituteur un traitement ridicule, équivalant à peine au revenu du plus pauvre journalier et avec cette faible ressource, à peine suffisante à l'entretien d'une famille, il est obligé de chauffer et d'entretenir une école très souvent froide, malsaine.

Pour se procurer un peu de bien-être, et faire face à ses obligations, il doit chercher en dehors de sa profession des occupations souvent incomparables avec ses fonctions.

Que résulte-t-il d'un tel état de choses? Qu'un instituteur, dans de telles conditions, ne pouvant donner tout son temps à sa profession, ses loisirs et ses veilles au lieu d'être employés pour l'avancement de ses élèves, devant être consacrés à tout autre besoin pour se procurer un peu de ce confortable auquel il a droit au moins comme tout autre, son école en souffre, sinon sous le rapport du progrès — car l'instituteur réellement dans sa vocation fait malgré tout des efforts loués pour faire avancer ses élèves, se multiplie s'il le faut — mais la joie, la douce sérénité sont bannies de l'école et le succès s'en ressent plus ou moins.

Un tel surmenage ne peut durer longtemps; cet homme, dont le dévouement est soumis à un travail au-dessus de ses forces, se décourage et de là à abandonner une profession pour laquelle il a de grandes aptitudes; il n'y a qu'un pas, ce pas il le franchit au-sitôt qu'il trouve dans une autre situation l'aisance bien légitime que la carrière de l'enseignement lui refuse. Tel est un des résultats de la mesquinerie sous le rapport de salaire et un des premiers obstacles au progrès dans nos écoles primaires.

D'autres instituteurs, jeunes encore, ayant embrassé cette carrière par vocation, se lassent vite d'être à la merci, sinon de la misère, du moins de la gêne, consacrent leurs loisirs à de nouvelles études, abandonnent une profession dont le revenu ne leur donne plus la jouissance qu'ils ont en droit d'attendre pour se livrer à une autre plus lucrative. Et voilà des jeunes gens qui, par leur science et leurs grands talents, peuvent rendre d'immenses services à la noble cause de l'éducation et, partant, à la société, qui privent une foule d'enfants d'un enseignement solide et rationnel.

D'autres, à qui la carrière de l'enseignement sourit et qui ont toutes les qualités requises pour faire un bon maître, n'osent s'y livrer dans la crainte de ne trouver dans cette profession l'aisance que tout homme est en droit d'attendre en retour d'un travail ardu et pénible. L'enseignement est pour eux un épouvantail et, si quelques-uns parmi ce-ux-ci se décident à enseigner, ce n'est que pour un bien court espace de temps et en attendant mieux. Ce mieux trouvé, ils abandonnent une carrière ingrate qui ne leur offre aucun avenir.

Que l'on soit bien convaincu de ceci: si l'on veut qu'un instituteur remplisse ses fonctions avec goût, qu'il soit tout entier à ses élèves, qu'il fasse progresser sa classe, qu'on lui crée une position compatible avec ses fonctions; car quel est l'homme qui travaille de bon cœur et avec succès quand son esprit est continuellement occupé des moyens à pourvoir à sa subsistance et à celle de sa famille. L'instituteur, plus que tout autre, a besoin d'être libre de tout souci n'ayant pas rapport à son école. Nous oignons pas que ces devoirs sont nombreux et difficiles.

À l'instituteur les parents confient ce qu'ils ont de plus cher au monde: leurs enfants. De ces petits êtres dont l'intelligence n'a d'autre horizon connu que celui du foyer paternel, il faut en faire des hommes utiles à eux-mêmes, à la famille, à la patrie, à l'Église. Comprend-on ce que cette tâche demande de soins, de culture, de travail, de sollicite-

ludes? Au maître d'école est dévolue cette tâche ardue, ingrate souvent et d'une responsabilité énorme. Et, pour priver d'une telle somme de intelligence, que lui offre-t-on bien souvent? Un salaire très minime, sujet à caution, c'est-à-dire sujet à être diminué au caprice des intéressés. Triste perspective que celle-là pour un autre qui veut consacrer sa vie au service de l'enseignement!

L'instituteur est l'auxiliaire du prêtre, je l'ai démontré déjà; il a droit, à ce titre, à une rémunération en rapport avec ses nobles fonctions. En est-il toujours ainsi? Malheureusement, non. Dans bien des cas, l'instituteur, quoiqu'on en dise, est le fonctionnaire le moins rémunéré de la paroisse. Cependant, on exige beaucoup de lui tout en lui donnant bien peu.

Un inspecteur d'écoles, très compétent, disait au Congrès des inspecteurs d'écoles, tenu à Saint-Hyacinthe les 21 et 22 août, que l'on offre aujourd'hui aux instituteurs des sentiments inférieurs à ceux qui étaient payés il y a vingt ans, et qu'il fallait empêcher à tout prix de rétrograder.

Veut-on qu'un instituteur s'attache à sa profession, aime la localité, sa classe et ainsi qu'il remplisse ses fonctions avec goût? Il faut que le salaire, fixé et accepté par le titulaire, soit permanent; c'est un moyen de conserver les services d'un bon maître.

L'autre cause de la disette des instituteurs, c'est l'état déplorable de la plupart des maisons d'écoles de nos contrées rurales. En effet, parcourons les campagnes et jetons un coup-d'œil sur les écoles. Que sont, pour une bonne partie, ces bâtisses où le maître et sa famille doivent passer une grande partie de leur vie et où les enfants écoulent les premières années de leur enfance et une partie de leur jeunesse? De vieilles maisons basses, renfoncées dans la terre, recevant une lumière donnée de quelques petites fenêtres insuffisantes. Des bâtisses dont l'extérieur annonce légitimement et porte à la mélancolie. (A suivre).

M. W. A. Grelier, l'agent d'annonces bien connu de cette ville, vient de livrer à la publicité un ouvrage d'une utilité incontestable. Le livre a pour titre: *La Science de la réclame*. Le titre seul de cette importante publication indique à quelle catégorie spéciale de personnes il s'adresse, bien que tout le monde puisse profiter des précieux enseignements contenus dans ce volume. Tous ceux qui sont dans le cas de recourir à la grande voix de la publicité, tels que les marchands, les industriels, les manufacturiers et une infinité d'autres personnes engagées dans un commerce quelconque, devraient se procurer ce volume qui leur rapportera des profits substantiels s'ils mettent en pratique les excellents conseils donnés par M. Grelier.

La Science de la réclame est très bien relié et imprimé sur beau papier. Il contient un fac-similé de la plupart des journaux du Canada imprimés en caractères microscopique. Cependant, dans cette galerie, il manque un certain nombre de publications que nous aurions aimé à y voir figurer. Ceci dit, nous souhaitons au livre de notre ami M. Grelier tout le succès qu'il mérite à tous égards.

ONE GIVES RELIEF.



R.I.P.A.N.S.

The modern standard Family Medicine: Cures the common every-day ills of humanity.